RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

CFA ACADÉMIQUE DU LIMOUSIN

CAP Intervention en Maintenance Technique des Bâtiments (IMTB)



Bâtiment et Travaux Publics (construction durable - transition énergétique – domotique) | CAP

CODE RNCP n° 41833 - Diplôme de niveau 3
Certifié par Ministère de l'Education et de la Jeunesse
Date de publication : 18/12/2025

Fiche formation mise à jour le 18 novembre 2026

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
En fonction des certifications déjà obtenues, des dispenses d'épreuves ou blocs de compétences peuvent être accordées à l'apprenti(e).

Présentation

Lieu(x) de formation

EREA des 1000 Sources - Meymac

Métiers

Agent de maintenance des bâtiments,
Agent d'entretien polyvalent.

Objectifs de la formation

Le titulaire de ce diplôme exerce ses activités dans les entreprises chargées de l'entretien des bâtiments et dans les services généraux des collectivités.
Ses domaines d'activités concernent la maintenance :
– des ouvrages de finition, menuisés du bâtiment, hourdés.
– des installations et équipements sanitaires et thermiques, électriques (courants forts et faibles) pour assurer le maintien de l'état initial mais proposer aussi des actions correctives afin d'améliorer leurs performances.
Il intervient dans le cadre des travaux de maintenance, de rénovation, de réhabilitation ou de modification d'une partie d'un bâtiment à l'intérieur et à l'extérieur, indifféremment dans les constructions du secteur résidentiel, les établissements tertiaires ou industriels et les établissements e collectivités publics ou privés (santé, scolaires, administratifs...).

Contenu de la formation

Domaine Général

- Français
- Histoire-géographie-enseignement moral et civique
- Mathématiques et physique-chimie
- Langue vivante étrangère
- Education physique et sportive
- Prévention-santé-environnement

Domaine Professionnel

- Etude et préparation d'une intervention
- Réalisation et contrôle d'un ouvrage courant
- Réalisation de travaux spécifiques

Poursuite d'études

Le CAP débouche sur la vie active mais il est possible, sous certaines conditions, de poursuivre des études en 1 an avec un certificat de spécialisation (CS) ou en 2 ans en bac professionnel ou en brevet professionnel (BP) dans les domaines suivants : électricité, plomberie, installations thermiques, climatiques, frigoriques...

Infos pratiques

Pré-requis

Après une classe de 3ème

Conditions d'accès à la formation

- Avoir entre 15 et 29 ans révolus
- Avoir signé un contrat d'apprentissage avec un employeur
- Être en possession d'une carte d'identité ou d'un titre de séjour autorisant à travailler
- Toutes nos formations sont accessibles au public en situation de handicap

Délais d'accès, durée et modalité de formation

- Délais d'accès : intégration en formation dès la signature d'un contrat d'apprentissage.
- Durée : 2 ans avec possibilité d'adaptation de la durée du contrat – Alternance entre cours en centre de formation et formation en entreprise (420 h/an en centre de formation).
- Modalité de formation : Alternance entre cours en Ufa et formation en entreprise

Tarifs et financements

Prise en charge de la formation par :

- Les opérateurs de compétence (OPCO)
- CNFPT
- Employeurs publics

Méthodes mobilisées

Présentiel

Modalités d'évaluation

Contrôle en cours de Formation (CCF)